



L'AOC VENTOUX S'ENGAGE

Bilan à 3 ans

AOC Ventoux,
l'appellation engagée pour le Vivant

**avril
2025**



Les vins AOC Ventoux

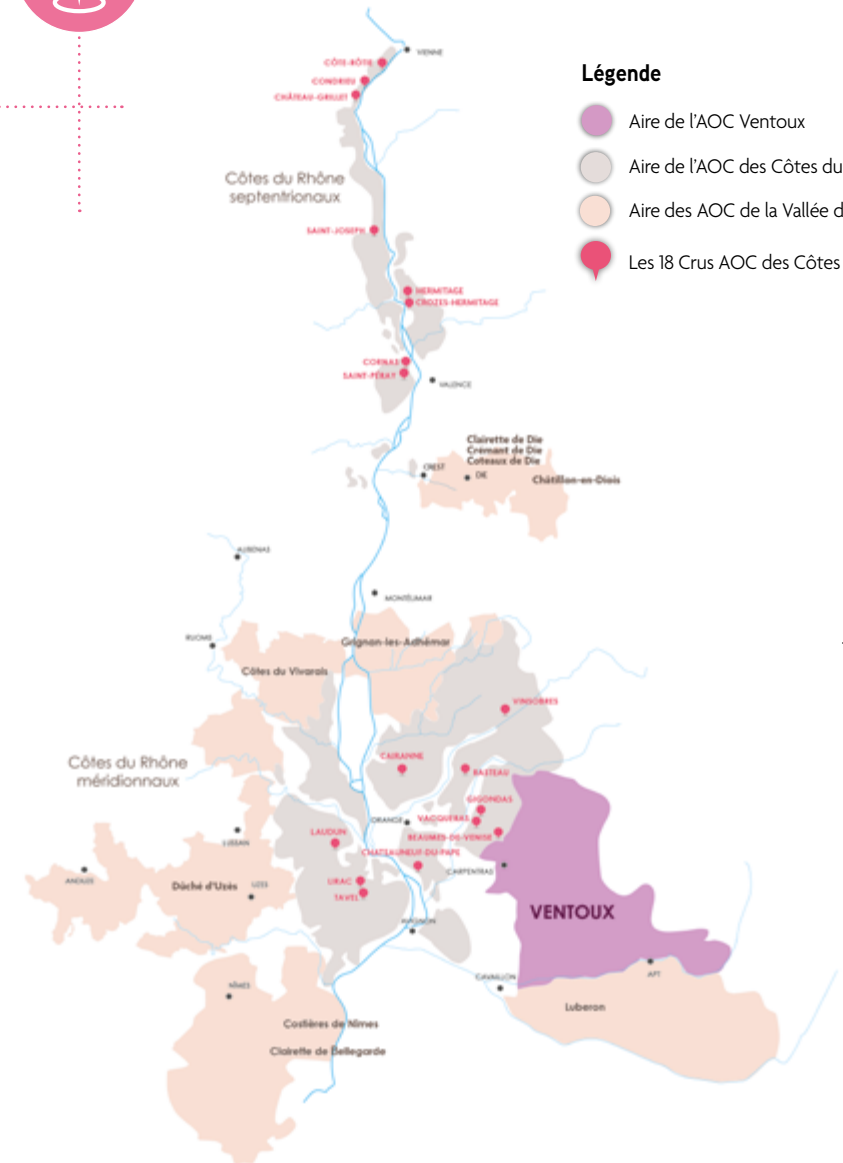
L'ESSENTIEL



Carte de l'AOC Ventoux en Vallée du Rhône

Légende

- Aire de l'AOC Ventoux
- Aire de l'AOC des Côtes du Rhône
- Aire des AOC de la Vallée du Rhône
- Les 18 Crus AOC des Côtes du Rhône



1973 Reconnaissance en **AOC Côtes du Ventoux**

2009 Modification du nom en **AOC Ventoux**

Surface



5463 hectares



53 communes
du département
du Vaucluse



Sur 2 PNR

L'AOC Ventoux représente à elle seule 10% de la Vallée du Rhône



14
caves coopératives



136
caves particulières



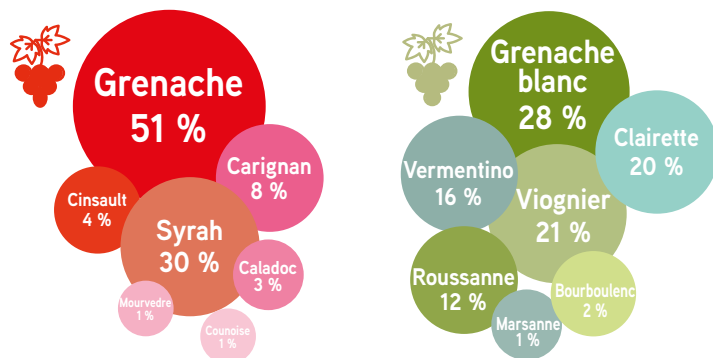
16
vinificateurs

1909 m +

Influence de la montagne » microclimat le plus frais du Sud de la Vallée du Rhône et des maturités plus tardives.

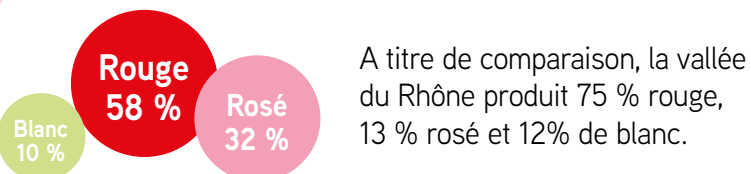
Amplitude thermique unique pouvant aller jusqu'à 20°C : s'exprime dans des vins frais et équilibrés, avec une teneur en alcool plus faible, une acidité plus élevée et des arômes plus frais.

Les cépages



Production moyenne (sur les 5 dernières années)
229 877 hl

Une AOC avec une belle diversité de couleur



Rendements moyens
42 hl/h

Commercialisation des vins de l'AOC Ventoux



Bio

16% des volumes et 20% des surfaces
sont en agriculture biologique



Climat méditerranéen

influencé par les montagnes du Mont Ventoux et des Monts du Vaucluse, et par le mistral



Terroirs



Sables

vins légers, frais
subtils, fins,
élégants, peu
tanniques



Argiles

vins colorés,
arômes
puissants,
tanniques



Calcaires

vins légers,
aromatiques,
souples, ronds,
gras floraux,
fruités



Cailloux

vins puissants,
structurés, vins
de gardes



Destination leader de l'éco-tourisme
et de l'œnotourisme : labellisée
Vignobles & Découvertes depuis 2018



Top 3 des pays à l'export



RAISON D'ÊTRE

» Réunis pour partager, protéger et cultiver le sommet du vivant

Adapter nos pratiques au changement climatique

En 2021, l'AOC Ventoux était la première appellation en France à adopter une raison d'être. Notre idée était de créer une dynamique collective et vertueuse qui rassemble les caves et maisons de l'appellation en renforçant notre impact positif sur le territoire du Ventoux. Notre approche transversale nous a permis de travailler avec les principaux acteurs institutionnels du Ventoux (Chambre d'Agriculture, Parcs Naturels, Département du Vaucluse, Région Sud, Mairies, Communautés de Communes, etc.), de la recherche (INRAE, IFV, ICV, etc.), du tourisme (OTI, VPA, etc.), avec les autres filières agricoles du Ventoux (Muscat, Cerise, etc.) et une foule d'autres partenaires dont il serait impossible de dresser une liste exhaustive.

Nous avons encore un long chemin à parcourir mais nous sommes fiers des avancées réalisées ces trois dernières années. Les ambitions de notre raison d'être nous permettent à la fois de renforcer notre efficacité économique tout en ayant une approche environnementale toujours plus exemplaire. Pour être véritablement « durables », il est crucial d'être toujours plus efficaces sur ces deux fronts. Nous souhaitons faire rayonner le Ventoux dans le monde entier tout en étant toujours mieux enraciné dans notre terroir. Nous ne sommes qu'au début de cette belle aventure !



« Notre ambition : faire au mieux pour être au plus proche d'une nature qui nous donne tout. » Du sol jusqu'au fût, nous ne sommes pas seuls à façonner nos produits d'exception : des milliers d'organismes apportent leurs concours à notre activité et à la qualité de nos vins. Le vin est le sommet de notre art du Vivant. Cette prise de conscience partagée par beaucoup s'accompagne de nouvelles responsabilités. C'est pourquoi notre raison d'être, lancée en 2021 du fruit d'une collaboration de tous, est la réponse aux questions : pourquoi existons-nous ? A quoi servons-nous ? Que pouvons-nous faire ? C'est en formalisant nos engagements que nous sommes passés de la réflexion à l'action. Découvrez dans les pages suivantes ce que nous avons fait depuis 3 ans pour que vive et perdure la viticulture en Ventoux !

Frédéric Chaudière,
Président de l'AOC Ventoux

ILS NOUS ONT SOUTENUS...

Avant toute chose, il nous semble nécessaire de remercier nos partenaires financeurs sans qui parfois, il n'aurait pas été possible de réaliser certaines de nos actions. L'écoute et l'appui qu'ont apporté l'ADEME, la Région Sud, le Département du Vaucluse, le Groupe d'actions locales LEADER porté par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux ont été déterminant depuis 2019, pour qu'il soit possible à la fois d'écrire notre Raison d'Etre, de recruter une chargée de mission dédiée à sa mise en œuvre, ou encore de réaliser des études nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.



En 2024 et 2025, nous sommes engagés dans le projet RES-MAB et dans l'Aire Agricole de Résilience Climatique.

PROGRAMME RES-MAB Résilience dans la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux



This project is part of the PRIMA programme supported by the European Union

L'AOC Ventoux s'est lancée en avril 2024 et pour 3 ans aux côtés du Parc naturel régional du Mont-Ventoux dans l'ambitieux programme RES-MAB soutenu par l'Union Européenne et par PRIMA (Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area). Ce projet vise à répondre aux défis posés par le changement climatique dans sept réserves de biosphère du pourtour méditerranéen. Sur ces territoires, le projet vise à tester et mettre en œuvre des solutions innovantes d'adaptation et d'atténuation sur les thématiques de l'eau, de l'énergie, de l'alimentation et des écosystèmes pour accroître la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources en eau et en énergie, la préservation de la biodiversité et la conservation des écosystèmes. Il s'agit également d'améliorer et de diversifier les modèles économiques et d'apporter une attention particulière sur la place de femmes et des publics en difficultés dans la mise en œuvre de ces solutions. Sur la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux, il s'agit de poursuivre et d'intensifier nombre d'actions débutées ou en projet pour favoriser une viticulture durable et pérenne dans le Ventoux aux côtés des autres agricultures.

Labellisation du territoire Ventoux AIRE AGRICOLE DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE



Depuis janvier 2025, l'Appellation Ventoux bénéficie d'une labellisation en Aire Agricole de Résilience Climatique, dont la mise en place dépend de la Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt.

Aux côtés de quatre autres filières emblématiques du territoire - l'olive, l'asperge, la cerise et le raisin de table -, l'appellation Ventoux s'engage pour plus de résilience face au changement climatique. Cet ambitieux programme doté de fonds de FranceAgriMer met en valeur le travail mis en place depuis plus de 5 ans sur le territoire pour faire se rencontrer les filières autour du changement climatique (Forum ouvert de 2019, word café de 2020, groupe climat agriculture Ventoux, etc.). Etabli pour 3 ans, ce programme nous permettra d'aller plus loin dans les actions que nous souhaitons mettre en place.



Comment s'est construite notre raison d'être ?

Nos motivations

Nous partageons tous la passion de notre territoire, un environnement magnifique qu'il faut à tout prix préserver, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Nous sommes convaincus que notre raison d'être, démarche d'échanges et de progrès, est le moyen de rassembler sans imposer, d'entreprendre des actions vertueuses tout en maintenant de hautes exigences de qualité pour nos vins.

Elaboration de la raison d'être

Notre raison d'être et nos engagements sont le fruit d'une démarche collaborative impliquant l'ensemble des acteurs de l'AOC Ventoux. Cette dynamique a été initiée lors d'un forum ouvert organisé en 2019 par l'ODG Ventoux, la Chambre d'agriculture de Vaucluse, le SMAEMV (futur Parc du Mont Ventoux) et l'INRA, autour de l'ambition commune de « bâtir ensemble une agriculture d'avenir pour le Ventoux ». Plus de 150 participants avaient alors posé les premières bases de réflexion. Convaincus que l'avenir de notre territoire repose sur la force du collectif, la démarche s'est ensuite recentrée autour de notre AOC. Une large consultation menée en novembre 2020 et mai 2021, réunissant près de 230 réponses, a permis de définir des objectifs, enrichis par des ateliers participatifs. Ces échanges ont posé les fondations de notre démarche de progrès, avec pour ambition d'accélérer la transition de nos caves vers des modèles agricoles plus vertueux. C'est ainsi que notre collectif a fait le choix d'adopter la raison d'être suivante « Réunis pour partager, protéger et cultiver le Sommet du Vivant », accompagnée d'un plan d'action ambitieux à horizon 2030.

La mise en œuvre

En juillet 2021, avec l'aide des fonds du programme LEADER porté par le GAL Ventoux, administrés par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, nous avons créé un nouveau poste au sein de l'ODG, un(e) chargé(e) de missions « transition environnementale » avec la volonté de déployer le plus efficacement possible le programme défini dans la raison d'être. Isabelle Fabre nous a rejoint dès le mois de juillet 2021 avec la volonté de fédérer l'ensemble des parties prenantes de l'AOC sur des projets ambitieux.



Nos partenaires

Nous avons tissé des relations étroites avec les partenaires de notre territoire qui partagent nos valeurs afin de mener à bien notre mission. Depuis 2021, voilà ceux d'entre eux avec qui nous travaillons le plus régulièrement. Cette liste ne peut être exhaustive, tant la logique transversale de la raison d'être nous a permis de collaborer avec différents acteurs, dont le nombre grandit encore aujourd'hui :





Le comité « Raison d'être » comité de suivi de nos projets

Le comité « Raison d'être » a pour mission de faire des recommandations sur la mise en œuvre de nos engagements, de suivre la réalisation de nos actions, de nous conseiller sur la mise en place de nouvelles initiatives, d'informer nos parties prenantes de notre démarche.

Sa composition : les membres du comité partagent les valeurs et l'engagement de l'AOC Ventoux. À travers leurs consultations, nous nous assurons de la cohérence de notre démarche avec les objectifs de développement durable du territoire qui sont également les leurs.

Les membres

Frédéric Chaudière, *Président de l'AOC Ventoux, vigneron au Château Pesquié,*
Samuel Montgermont, *Vice-Président de la Section AOC Ventoux, négociant aux Grandes Serres,*
Gilles Vève, *Président de la Cave Coopérative Clauvallis,*
Damien Calamel, *Administrateur de la Cave les Vignerons de Saint Marc Cantepedrix,*
Thierry Vaute, *Président des Vignerons Indépendants de la Vallée du Rhône, vigneron au Domaine de la Pigeade*
Valérie Keller, *Déléguée territoriale Sud-est, Institut National de l'Origine et de la Qualité,*
Georgia Lambertin, *Présidente de la Chambre d'Agriculture du Vaucluse,*
Marie Flassayer, *Directrice de l'AOC Ventoux,*
Ken Reyna, *Directeur du Parc naturel régional du Mont-Ventoux,*
Laure Galpin, *Directrice du Parc naturel régional du Luberon,*
Iñaki Garcia De Cortazar Atauri, *Directeur Unité US 1116 AgroClim à l'Institut national de recherche pour l'agriculture l'alimentation et l'environnement,*
Cathy Fermanian, *Directrice de Vaucluse Provence Attractivité,*
Solene Espitalié, *Fondatrice des jardins de Solène.*

Nos objectifs pour 2030

En définissant notre raison d'être, nous affirmons notre identité et revendiquons une mission, la raison d'être nous engage. A travers elle, nous souhaitons contribuer au développement durable de notre territoire face au changement climatique. En 2021, nous nous sommes engagés à :

» Protéger le Vivant

» Réduire notre impact et s'adapter au changement climatique

» Partager et cultiver la vie locale

Concrètement, nous avons fixé 3 objectifs, organisés de la sorte :

Le présent document, édité en 2025, dresse un bilan des avancées réalisées depuis 2021 sur l'ensemble des projets engagés dans le cadre de notre démarche collective. Certains projets ont abouti, d'autres ont évolué pour s'adapter aux réalités du terrain, tandis que de nouvelles orientations ont émergé face à l'évolution du contexte général. Ce rapport restitue de manière exhaustive les réussites, les enseignements tirés, ainsi que les ambitions renouvelées qui guideront notre action à horizon 2030.



PROTÉGER LE VIVANT



RÉDUIRE NOTRE IMPACT ET
S'ADAPTER AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE



PARTAGER ET CULTIVER
LA VIE LOCALE

Objectif 2030
N°1

**Protéger et développer
les forêts**
Planter 30 000 arbres

**Adapter nos pratiques au
changement climatique**
Développer des données
cartographiques (SIG)
qui intègrent la donnée
climatique

**Renforcer notre rôle d'acteur
de la vie culturelle locale**
Être partenaire de 5 grands
événements de la vie locale
(Rencontres de Puyméras,
Grand Rendez-Vous, etc.)

Objectif 2030
N°2

Préserver des sols vivants
Multiplier par 3 les surfaces
d'enherbement naturel ou semé
de l'appellation

**Réduire nos émissions
de gaz à effet de serre**
Réduire de 30% nos émissions
de CO₂

**Transmettre notre savoir-
faire et notre culture**
Organiser 2 ateliers de transfert
de compétences chaque année

Objectif 2030
N°3

**Témoigner de la richesse
naturelle du Ventoux**
Participer chaque année
à l'inventaire de la biodiversité
de notre territoire

**Développer un réseau
de consigne de bouteilles
de verre**
Réutiliser 300 000 bouteilles
minimum chaque année à partir
de 2023

**Développer l'attractivité
œnotouristique et agricole
de notre territoire**
Associer systématiquement à tous
nos événements de promotion
des acteurs du tourisme et des
producteurs de notre territoire

Les objectifs de la Raison d'être *actualisés en 2025*



ENGAGEMENT 1



PROTÉGER LE VIVANT

**DÉVELOPPER L'ARBRE
AU SEIN DES PARCELLES
VITICOLES**

Haies, bosquets, forêts

**PRÉSERVER
DES SOLS VIVANTS**

Couverts végétaux

**TÉMOIGNER DE LA
RICHESSSE NATURELLE
DU VENTOUX**

Observatoire Agricole
de la Biodiversité



ENGAGEMENT 2



RÉDUIRE NOTRE IMPACT ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**ADAPTER NOS PRATIQUES
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

SIG et cépages de demain

**RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE**

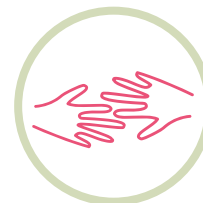
Développement du réemploi
de la bouteille

**EXPÉRIMENTER
AUTOUR DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES
AGRICOLLES**

Focus sur la Méthanisation



ENGAGEMENT 3



PARTAGER ET CULTIVER LA VIE LOCALE

**DÉVELOPPER
L'ATTRACTIVITÉ
OENOTOURISTIQUE
ET AGRICOLE
DE NOTRE TERRITOIRE**

Label Vignobles & Découvertes
Grand Rendez-Vous

**TRANSMETTRE NOTRE
SAVOIR-FAIRE ET
NOTRE CULTURE**

Atelier transfert de compétences

**RENFORCER NOTRE RÔLE
D'ACTEUR DE LA VIE
CULTURELLE LOCALE**

Partenariats

NOS ACTIONS

» Engagement Protéger le vivant

*Développer l'arbre au sein des parcelles viticoles
et dans les friches agricoles*

Notre objectif pour 2030 :

Planter 30 000 arbres sur notre territoire.

Ce que nous avons déjà réalisé

Consciente des nombreux atouts de l'arbre pour l'environnement (stabilité des sols, réduction de l'érosion, augmentation de la matière organique des sols, ombrages contre les excès de chaleur, abri pour la biodiversité agricole, etc.), l'AOC Ventoux s'est mobilisée pour développer l'arbre au sein ou en lisière des parcelles viticoles en s'associant aux campagnes menées par la Chambre d'agriculture du Vaucluse ou le Parc naturel régional du Mont Ventoux pour le (re)déploiement de haies inter et intra parcellaire (Pacte Haie, projet CHAM*, etc.), ou encore au travail mené par l'association Les Hommes qui plantent des arbres, présidée par l'un de nos vignerons. L'AOC a également rassemblé le Parc et le Centre régional de la Propriété Forestière (CRPF) afin de mobiliser des fonds de la Région Sud (projet RESPIR) vers la plantation en arbres de parcelles en friches. Ce travail, qui n'a pas encore porté ses fruits en 2024, vise là aussi à contribuer, à notre échelle, aux efforts portés par divers organismes pour préserver et développer un écosystème agricole plus équilibré et plus résilient face au changement climatique.

* CHAM = Cultivons la Haie et l'Agroforesterie au Mont Ventoux



*« Remettre l'arbre au centre de la réflexion dans une démarche d'intensification
écologique des pratiques agricoles. L'arbre peut être un partenaire pour améliorer
la résilience du vignoble, tout en aidant à l'atténuation du changement climatique. »*

Stéphane Saurel, vigneron Les Terrasses d'Eole,
et président de l'association « Les hommes qui plantent des arbres »



Préserver des sols vivants

Notre objectif pour 2030 :

Multiplier par 3 les surfaces d'enherbement naturel ou semé de l'appellation.

Ce que nous avons déjà réalisé

Afin de poser le cadre de notre travail, nous avons réalisé en 2022, avec l'aide de l'ADEME, un Forum ouvert dédié aux couverts végétaux dans le Ventoux. De cette expérience enrichissante (75 personnes présentes – des échanges libres – un format inédit de rencontre – un compte rendu et une vidéo disponibles sur le site de l'AOC Ventoux) en est ressorti la mise en place de diverses actions. Qu'il s'agisse de visites de parcelles semées ou enherbées pour favoriser les échanges entre pairs, ou d'expérimentation sur plusieurs années, l'objectif est de parler des couverts. C'est en ce sens qu'un essai inédit avec la cave des Vignerons du Mont-Ventoux à Bedoin est mené depuis septembre 2022 sur leur parcelle pédagogique. Des semis sont réalisés chaque année* pour permettre de suivre l'évolution de la vigne en présence de couverts et de voir les divers travaux qui y sont associés (semis, destruction de couverts, méthode Merci, etc.). En parallèle, la recherche de données locales sur l'impact des couverts végétaux sur le sol nous a amené à travailler avec Brad technologie, via la mise à disposition gratuite de sondes sur des parcelles nues / couvertes temporairement ou en permanence. Les années 2025 et 2026 seront celles des premiers résultats sur l'impact des couverts sur la vigne à la suite de divers ajustements (suivis de la réserve en eau et de la température du sol en présence ou non de couverts). Enfin, pour qu'il soit possible de mesurer l'évolution des pratiques culturales des vignerons de l'appellation, c'est un travail avec l'ICV qui est mené pour analyser, via des images satellites, l'évolution depuis 2018 de la couverture végétale des parcelles viticoles. **Sur l'hiver 2023/2024, les premiers chiffres indiquent que 44 % des surfaces de l'appellation présentent une couverture végétale un inter-rang sur deux, tandis que 27 % de la surface de l'appellation présente une couverture sur chaque inter-rang. Des chiffres encourageants !**

* Ce travail est réalisé en partenariat avec la Cave des Vignerons du Mont-Ventoux, la Chambre d'agriculture, l'Association pour le Développement de l'Agroécologie en Luberon, et les distributeurs CAPL, Soufflet Vignes, Groupe Perret.



« L'objectif de notre GIEE Exploitations 0 Carbone ? Tester la couverture végétale temporaire des inter-rangs de vigne afin de stimuler la vie du sol, de diminuer l'usage de matériels consommateurs d'énergie fossile, de développer la biodiversité, de limiter les pertes en eau tout en protégeant le sol de l'érosion et en assurant sa portance. Notre travail depuis 2018 porte ses fruits et rassemble des viticulteurs autour de nouvelles pratiques, bénéfiques pour leurs parcelles et leurs récoltes ! »

Viviane Sibé, chargée de mission agroécologie à la Chambre d'agriculture de Vaucluse, en charge du GIEE Exploitations 0 carbone.



Témoigner de la richesse naturelle du Ventoux

Notre objectif pour 2030 :

Mobiliser chaque année les vignerons et viticulteurs autour de la biodiversité agricole

Ce que nous avons déjà réalisé

Face au changement climatique et à tous les bouleversements qui s'en suivent, nous pensons qu'il faut renforcer les pratiques qui maintiennent un écosystème en bonne santé. C'est pourquoi nous nous attachons depuis 2022 à proposer chaque année aux vignerons de s'intéresser à la biodiversité animale présente dans leurs parcelles agricoles. Au travers de l'Observatoire agricole de la biodiversité*, nous mettons à disposition du matériel et une formation à des protocoles simples à mettre en œuvre pour s'intéresser à ce que l'on ne voit pas toujours (vers de terre, abeilles, chauve-souris, papillons, etc.). Nous nous sommes également rapprochés du CERPAM** pour soutenir les besoins en vitipastoralisme sur le territoire. Les moutons et brebis permettent en effet le contrôle naturel de la végétation, réduisant ainsi le besoin de désherbage, tandis que leurs déjections contribuent à la fertilisation des sols. Nous relayons également les projets portés par le Parc du Mont-Ventoux, en particulier les Atlas de la Biodiversité Communaux, menés actuellement sur 8 communes de l'appellation. En 2025, grâce à notre partenariat avec le Parc, nous mettrons à disposition des nichoirs à chauve-souris à installer chez les vignerons pour favoriser la présence de ces dernières, grandes dévoreuses d'insectes durant les nuits d'été. Enfin, c'est dans un ambitieux projet européen – méditerranéen que nous nous sommes engagés en 2024 avec le Parc pour favoriser la résilience des territoires au sein de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux. Mieux connaître la biodiversité fonctionnelle et les auxiliaires de cultures de ses parcelles fait partie des actions que nous porterons dans les deux années à venir.

* L'Observatoire Agricole de la Biodiversité est une initiative portée par le Muséum National d'Histoire Naturelle

** CERPAM: Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorales Alpes Méditerranée



Oreillard gris

LA BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE, QU'ES ACE ?

Par biodiversité fonctionnelle, on entend tous les organismes vivants qui ont un impact positif sur les plans écologiques, économiques et sociaux des exploitations, filières et territoires. Il est une espèce particulièrement simple à observer et très utile dans les parcelles viticoles : les lombrics. Indicateurs et acteurs clés de la qualité des sols, ils en révèlent l'état et l'usage. Visibles au crépuscule, les chauves-souris sont également des espèces fort intéressantes dans les parcelles viticoles, tant leur appétit vorace (plus de 3000 insectes par nuit) peut être utile contre les insectes ravageurs de la vigne. S'intéresser à la biodiversité fonctionnelle, c'est disposer de plus d'éléments pour gérer au mieux ses parcelles.



« Avec l'Atlas de la Biodiversité communale, il est possible de participer à des événements, des inventaires participatifs, des formations afin d'améliorer sa connaissance de la biodiversité présente sur le territoire. Pour le monde agricole, c'est l'occasion d'en savoir plus sur la biodiversité présente dans les parcelles, qui peut aider la culture pour plus de résilience face au changement climatique. »

Noémie Lassaune, chargée de projet Atlas de la Biodiversité Communale au Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux

NOS ACTIONS

» Engagement Réduire notre impact et s'adapter au changement climatique

Adapter nos pratiques au changement climatique

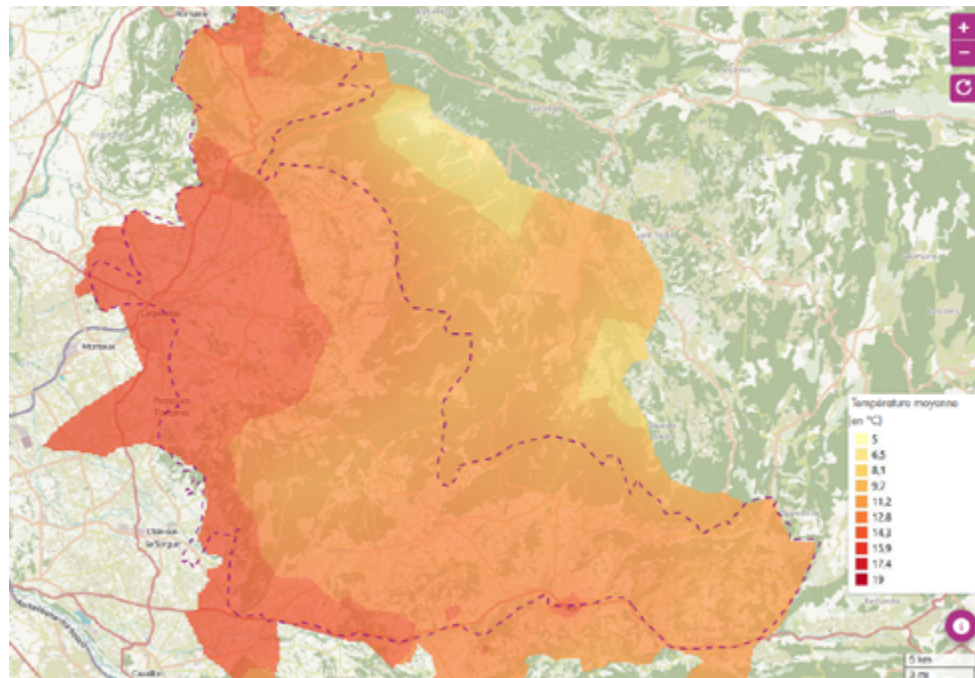
Notre objectif pour 2030 :

Développer des données cartographiques (SIG) qui intègrent les cartes climatiques pour permettre de mieux piloter le contexte de production de demain.

Ce que nous avons déjà réalisé

Suite au Forum ouvert sur le changement climatique en Ventoux en 2019, nous avons entamé un rapprochement avec l'INRAE, afin de bénéficier de leurs connaissances précises sur l'évolution du climat. Deux études* disponibles dans la médiathèque de l'AOC Ventoux ont été réalisées dans le cadre de ce partenariat. En 2023, nous avons travaillé à l'informatisation des cartes élaborées via ces études pour réaliser un système d'information géographique (SIG). Ce dernier, disponible sur le site internet de l'AOC Ventoux, permet de se projeter sur l'évolution de la phénologie de trois cépages (Grenache, Syrah et Mourvèdre) en fonction du scénario du GIEC retenu (médian ou pessimiste), mais également de suivre des indicateurs climatiques (pluie, température, gel, etc.) jusqu'en 2100. Après avoir présenté au vignoble cet outil d'aide à la décision, il est prévu de continuer à travailler en 2025 à l'adaptation du cahier des charges face au changement climatique (réflexion autour des cépages autorisés, expérimentation à réaliser, etc.). Nous avons déjà organisé ces deux dernières années des dégustations nous permettant de faire évoluer notre encépagement dans le cadre de la procédure VIFA de l'INAO et un nouveau dossier devrait être déposé sur le sujet dans les prochains mois.

* Analyse climatique passée et future des terres viticoles sur le secteur Ventoux, INRAE, 2019; Potentialités climatiques dans l'AOC Ventoux, INRAE, 2021



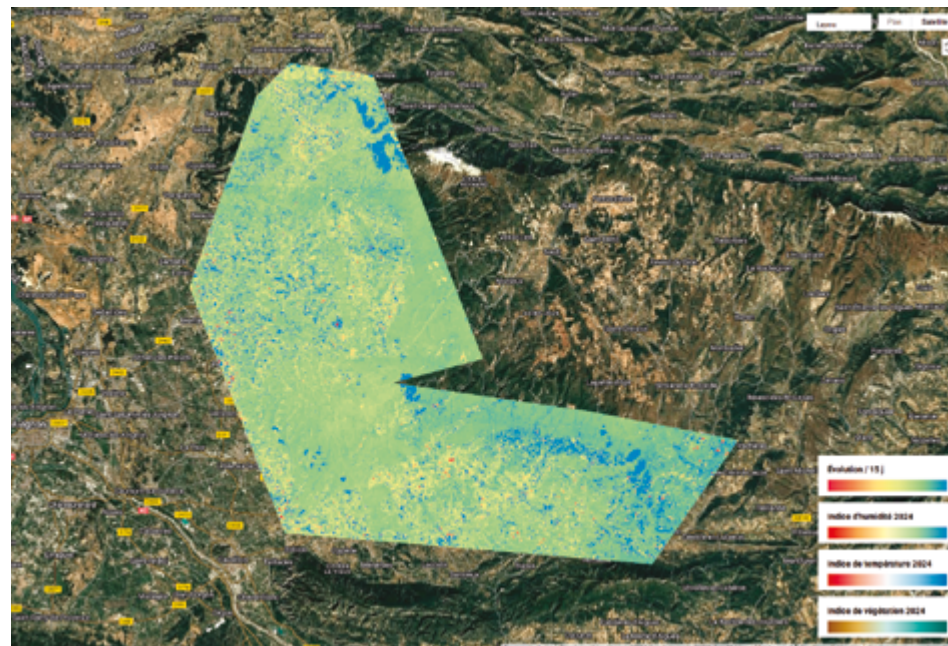
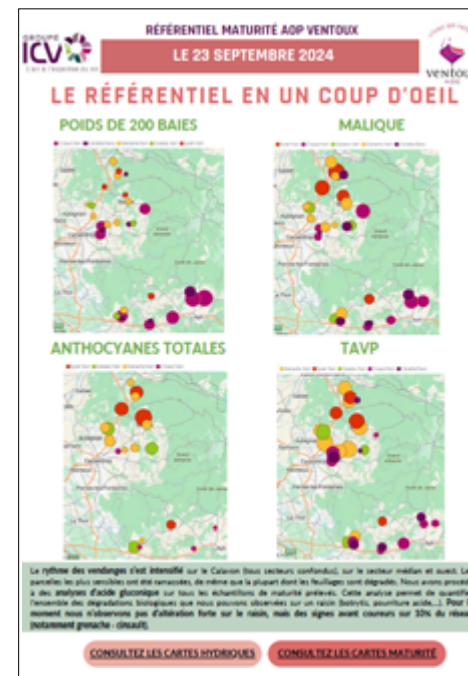
« L'atlas agroclimatique mis en place par l'AOC Ventoux est un outil sur lequel on s'appuie afin de conseiller nos viticulteurs sur des décisions de replantation. Cet outil est une aide prospective pour savoir vers quel type de cépages s'orienter, plus ou moins tardifs ou tolérants à la sécheresse. Cela donne aussi une idée du climat dans lequel évolueront les vignes d'ici quelques années et donc des leviers à mettre en place dès à présent afin d'adapter nos pratiques au changement climatique. »

Marie Perruchot, technicienne vignoble à la Cave des Vignerons du Mont-Ventoux à Bedoin

FOCUS SUR...

... nos cépages

Le changement climatique modifie déjà la production viticole mondiale, et le vignoble du Ventoux n'y échappe pas. Consciente de ces enjeux, l'AOC Ventoux anticipe ces évolutions en adaptant ses pratiques. En 2021, une demande de modification de l'encépagement a été déposée auprès de l'INAO pour élargir les possibilités d'adaptation. Cette évolution a abouti à l'intégration du caladoc dans le cahier des charges de l'appellation en 2023, via une procédure expérimentale VIFA (Variété d'Intérêt à Fin d'Adaptation), permettant de tester de nouveaux cépages. Concernant les vins blancs, le viognier et le vermentino ont été reclassés en cépages principaux, levant ainsi les limites de proportion imposées auparavant. Par ailleurs, la taille Guyot simple est désormais autorisée pour tous les cépages, offrant plus de flexibilité aux vignerons. Ces évolutions visent à préserver le terroir tout en s'adaptant aux défis climatiques. L'AOC Ventoux travaille à l'élaboration d'une nouvelle liste de cépages potentiellement intéressants, avec pour objectif de rouvrir le cahier des charges. Parallèlement, un observatoire du vignoble, mis en place dès les années 90 avec l'ICV, a été renommé en 2022 « observatoire du changement climatique » et renforcé pour mieux répondre aux enjeux actuels. Cette démarche vise à ajuster le suivi technique du vignoble en accompagnant les opérateurs dans la connaissance des cépages, l'adéquation terroir/cépage, l'adaptation des itinéraires techniques et des vinifications. Le réseau de suivi des rouges (grenache et syrah) a été enrichi avec le caladoc et le cinsault pour affiner l'observation des profils. Pour les rosés, des parcelles dédiées de grenache et cinsault permettent d'optimiser la production. Le référentiel inclut désormais les blancs, avec clairette et vermentino. En complément des données de maturité, un suivi hydrique via Oenoview a été intégré. Cet outil détecte précocement le stress hydrique, améliorant ainsi la gestion de l'eau. L'observatoire constitue une base de données précieuse pour mesurer l'impact du changement climatique et accompagner les vignerons dans l'adaptation de leurs pratiques.



Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Notre ambition pour 2030 :

Réduire de 30 % nos émissions de CO₂ et développer le réemploi de la bouteille en verre.

Ce que nous avons déjà réalisé

Afin de pouvoir bénéficier du fil conducteur pour notre action, nous avons réalisé en 2021 le bilan carbone de l'appellation, afin de déterminer vers quel objectif aller. Le résultat de ce dernier indique que le principal poste émetteur de gaz à effet de serre est le verre des bouteilles. Fort de ce constat, un travail conséquent a été réalisé pour favoriser le réemploi de la bouteille de verre. Cela s'avère être le moyen le plus efficace pour éviter la consommation d'énergie, d'eau et la production de CO₂ (respectivement -79 % d'énergie, - 51 % d'eau et -76 % de CO₂ par rapport au recyclage des bouteilles en verre*). L'appellation Ventoux a ainsi mobilisé les acteurs du réemploi pour apporter aux vignerons les bases pour pouvoir se lancer. Le cahier des charges de la SCIC Ma Bouteille s'appelle Reviens (ci-après MBSR), dans la Drôme, a ainsi été diffusé aux vignerons en octobre 2022 et un atelier de transfert de compétence a été dédié à ce sujet en 2023 pour échanger avec les acteurs locaux du réemploi et deux vignerons déjà engagés dans la démarche dans les Bouches-du-Rhône. Par la suite, la visite de l'unité de lavage de MBSR a été visitée par quelques vignerons intéressés. En 2024, quatre opérateurs Ventoux se sont lancés dans le réemploi, rendant ainsi 150 000 bouteilles réemployables disponibles sur le marché. En 2025, un ambitieux projet d'aide au stockage des bouteilles réemployables vides verra le jour, en partenariat avec les opérateurs du réemploi MBSR et l'Incassable, la communauté d'agglomération la CoVe, l'Institut ICV et nous. D'autres actions ont été entamées à titre expérimental à ce jour autour de la réutilisation de déchets de la vigne (récupération des sarments et des ceps pour la production de cosmétique ou d'objets) ou de la récupération des bouchons de lièges (2025) en vue de leur recyclage.

* ADEME 2018



« Le réemploi, c'est aussi une question de nombre ! Le partenariat avec une appellation telle que Ventoux est une réelle avancée dans le monde du vin pour que la bouteille réemployable (re)trouve sa place. Depuis 2022, le travail mis en place porte ses fruits, et nous espérons que les solutions mises en œuvre pour faciliter le réemploi auprès des vignerons permettra d'atteindre de gros volumes de bouteilles réemployées prochainement ! »

Benjamin Cordonnier, Commercial à Ma Bouteille s'appelle Reviens



LE RÉEMPLOI DE LA BOUTEILLE DE VERRE, UNE ACTION PLÉBISCITÉE PAR LES CONSOMMATEURS.

En mai 2023, l'agence IPSOS a réalisé une étude relative au réemploi. Les résultats sont francs : plus de 9 Français sur 10 se déclarent favorables à sa réintroduction. Les bouteilles en verre à des fins de réemploi rencontrent le plus d'approbation (90% dont 59% se déclarent « très favorables »). Plus de 8 Français sur 10 sont d'accord pour dire que la consigne « permettrait de réduire réellement le volume des emballages de boissons abandonnés dans l'espace public ou la nature » (84%) et qu'elle serait « efficace pour la préservation de l'environnement » (89%). Par ailleurs, 85% considèrent qu'elle serait « bénéfique pour l'économie car elle peut créer de l'emploi en France ». Enfin, plus de 7 Français sur 10 estiment que ce système est « facile à mettre en œuvre » (77%) et « a déjà fait ses preuves » (84%) !

Expérimenter autour des énergies renouvelables agricoles

Notre ambition pour 2030 :

Apporter de l'information aux viticulteurs sur la possibilité d'intégrer des énergies renouvelables dans leur exploitation.

Ce que nous avons déjà réalisé

En 2023, nous nous sommes rapprochés du gestionnaire du gaz de réseau, GrDF, et d'une entreprise spécialisée dans la méthanisation, Tenea Energies, pour réaliser une expérimentation déjà en cours du côté de Gaillac (Tarn) et de Puyloubier, à proximité de la Sainte Victoire. L'objectif ? Tester l'intérêt de faire pousser des couverts végétaux dans l'inter-rang des vignes dans le but d'alimenter un méthaniseur, en les ensilant, le plus tard possible au printemps, afin de récolter un maximum de biomasse. Par la suite, rendre à la parcelle ce qu'elle n'a pas eu via le couvert en déversant le digestat issu de la méthanisation des couverts, sous forme co-compostée. Cette expérimentation, validée pour 3 ans, permettra de vérifier, grâce au suivi mis en place par l'IFV, si cette pratique a ou non un impact sur la vigne, et s'il semble possible de récolter assez de biomasse à travers le couvert. En parallèle, nous projetons de quantifier en 2025 la production d'énergie renouvelable photovoltaïque produite sur le territoire via les installations sur les toitures des caves ou hangars viticoles. Diverses actions pourraient être mises en œuvre par la suite pour mobiliser les vignerons autour des potentialités de ces énergies.



« Diversifier les revenus du viticulteur tout en participant à la production d'énergie renouvelable et au stockage de carbone, c'est le début d'un bon projet ! Cet essai, auquel je participe pour 3 ans, est l'occasion d'en savoir plus sur la capacité de nos parcelles à produire des couverts végétaux intéressants pour la méthanisation. En 2027, nous aurons des éléments de plus pour continuer à avancer dans notre métier. »

Nicolas Bœuf, président de la cave Terraventoux à Villes-sur-Auzon et à Mormoiron.

NOS ACTIONS

» Engagement Partager et cultiver la vie locale

Développer l'attractivité œnotouristique et agricole de notre territoire

Notre ambition pour 2030 :

Enrichir le label Vignobles & Découvertes « Autour du Ventoux » en élargissant le réseau des labellisés.

Ce que nous avons déjà réalisé

En mai 2018, la destination « Autour du Ventoux » a obtenu le label Vignobles & Découvertes, marquant le début d'une dynamique œnotouristique renforcée, avec des événements soutenus par le Département et la Région, tels que : Le Grand Rendez-vous des Vins AOC Ventoux, l'AOC Ventoux Drone Tour, ou encore les Banquets du Géant et Vignobles en scène, organisés sur les ailes de saison. Ces trois dernières années, ce sont 85 labellisés qui ont proposés plus de 84 activités autour du Ventoux permettant de faire rayonner une destination dynamique, accueillante et responsable, où il fait bon vivre. Parmi nos projets à venir, une newsletter dédiée au label Vignobles & Découvertes devrait voir le jour au début du second trimestre. Destinée aux professionnels labellisés, elle aurait pour objectif de leur transmettre les informations relatives au label : invitations à participer à des événements, retours détaillés sur les actions de promotion réalisées, partage d'informations utiles et variées en lien avec l'œnotourisme. Par ailleurs, nous avons également pour projet de mettre en place des partenariats avec les Offices de Tourisme Intercommunaux de notre territoire. L'objectif de cette collaboration serait d'organiser des événements communs, visant à promouvoir de manière plus large notre région et ses atouts.



«Ce fut un véritable honneur et plaisir pour nous de travailler main dans la main avec l'AOC Ventoux sur ce projet. Le banquet du géant est un événement qui répond à toutes les attentes et cette édition en est l'exemple parfait. Elle a permis à la fois de faire découvrir un lieu insolite de notre territoire, à savoir la salle des machines de la manufacture lainière Brun de Vian Tiran, tout en valorisant les vins et la gastronomie locale, grâce à une collaboration avec de nombreux acteurs engagés du territoire.»

Lucie Laquet, Responsable communication, marketing et événements à Isle-sur-la-Sorgue Tourisme



© Tristan Pilat

LE LABEL VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

«AUTOUR DU VENTOUX»

Marque de qualité nationale délivrée par Atout France pour une durée de 3 ans, c'est un véritable levier économique. Ce label s'adresse à tous les professionnels du tourisme et du vin cherchant à développer leur stratégie œnotouristique et à gagner en visibilité. Son objectif ? Développer une meilleure qualification et structuration de l'offre touristique et viticole en proposant diverses activités. L'AOC Ventoux porte le label Vignobles & Découvertes pour la Destination « Autour du Ventoux » depuis 2018 et devrait être renouvelé au premier semestre 2025. Aujourd'hui, plus de 100 professionnels ont rejoint la démarche.

Transmettre notre savoir-faire et notre culture

Notre ambition pour 2030 :

Poursuivre l'organisation de 2 transferts de compétences par an.

Ce que nous avons déjà réalisé

Depuis le lancement de notre raison d'être, nous organisons 2 ateliers de transfert de compétences / partages d'expériences par an sur diverses thématiques :

- » **Janvier 2022 / Mazan** : sous forme d'un Forum Ouvert, il avait pour thème les couverts végétaux et leur intérêt pour la vigne. Le format libre de cette rencontre a permis la mise en place de débats très constructifs.
- » **Octobre 2022 / Carpentras** : sur les réseaux sociaux. L'objectif : aider nos adhérents à développer leur communication à échelle individuelle en leur transmettant de «bonnes pratiques» et développer des interactions entre caves et domaines de l'appellation pour mieux communiquer de manière collective.
- » **Février 2023 / Malemort-du-Comtat** : sur le réemploi de la bouteille de verre. Comment faire, pourquoi, avec qui, etc. étaient les réponses que nous souhaitions apporter via les nombreux intervenants et vignerons engagés dans la démarche.
- » **Novembre 2023 / Saint-Didier** : «la place du rosé sur le marché des vins». Le but : en apprendre plus sur le marché global du rosé, distinguer un rosé «premium» d'un rosé «de qualité» ou encore connaître les techniques de viticulture et de vinification utilisés.
- » **Avril 2024 / Malemort-du-Comtat** : visait à présenter l'atlas agroclimatique de l'appellation, basé sur les études climatiques de l'INRAE. Couplé à une dégustation de cépages qui pourraient être ceux de demain, cet échange a permis de s'intéresser aux projections climatiques sur le vignoble.
- » **Décembre 2024 / Robion** : axé sur l'œnotourisme, et plus particulièrement autour du label Vignobles & Découvertes, il visait à réfléchir à une nouvelle stratégie pour son renouvellement dans le but d'améliorer son évolution et sa structuration.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES, QU'ES ACO ?

Aussi appelé partages d'expériences, il s'agit pour nous de permettre la transmission de connaissances et de compétences entre vignerons. En effet, ayant constaté que chacun d'entre eux expérimentent des actions pouvant être intéressantes pour les uns et les autres, il manquait la possibilité pour eux de se rencontrer et de partager. Ce format d'échange où le dialogue est facilité entre pairs favorise la montée en compétences globale du collectif.



... le partage et la transmission

Le partage et la transmission des savoirs sont au cœur de l'engagement de l'AOC Ventoux. Convaincue que l'avenir du vin passe par l'échange et la formation, l'appellation renforce ses liens avec les jeunes générations et les professionnels en devenir. Ainsi, l'AOC Ventoux a marrainé les étudiants en sommellerie de Tain l'Hermitage en 2024 et a profité des nombreux échanges réalisés dans l'année pour enregistrer des podcasts avec 5 d'entre eux mettant en lumière leurs parcours. Les élèves de BTS viticulture-œnologie de l'EPLEFPA d'Orange ont découvert le vignoble et ses engagements durables lors d'une journée d'immersion. De même, les futurs ingénieurs agronomes de l'ISARA ont échangé sur l'adaptation climatique et la valorisation collective au cœur du vignoble du Ventoux. Enfin, l'accueil de vignerons suisses du réseau VitiWiss a permis de partager des pratiques durables autour des couverts végétaux et de la réduction de l'empreinte carbone. Autant d'initiatives qui illustrent la volonté de l'AOC Ventoux de préparer l'avenir en favorisant la transmission et l'innovation.



« Ces rencontres sont essentielles car elles suscitent des émotions et c'est grâce à ces émotions que nous pouvons toucher nos clients avec les vins que nous leur proposons. »

Jennifer Bordas, étudiante en deuxième année mention complémentaire sommellerie à Tain l'Hermitage

Renforcer notre rôle d'acteur de la vie culturelle locale

Notre ambition pour 2030 :

Continuer de nous associer aux grands événements de notre territoire.

Ce que nous avons déjà réalisé

Engagés dans la dynamique et la vie culturelle de notre territoire, nous avons poursuivi notre implication en renforçant nos partenariats et en tissant de nouveaux liens. Nous avons ainsi continué notre collaboration avec le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux en participant chaque année au Festival Ventoux Saveurs. Nous avons également pris part aux Rencontres de Puyméras, un événement réunissant écrivains, acteurs locaux et différentes personnalités autour de thématiques environnementales. Notre partenariat avec la Ville de Carpentras s'est poursuivi avec notre participation à la 499^{ème} Foire de la St Siffrein, qui revenait avec son format d'autrefois.

Le territoire du Ventoux, terre de prédilection pour les amateurs de sport, accueille chaque année de grandes manifestations telles que le Trail du Ventoux et la course cycliste GF Mont Ventoux. Ces événements offrent une opportunité originale de découvrir le terroir de l'AOC Ventoux à travers une expérience immersive au cœur de nos paysages. Depuis deux ans, un nouveau parcours de trail est proposé : le 15 km AOC Ventoux, qui serpente entre ocres, vergers et vignes de l'appellation, révélant toute la diversité et la beauté de notre territoire. Nous avons également poursuivi notre engagement auprès des Carnets du Ventoux et de Ventoux Magazine. En 2023, un article de 12 pages a été publié dans ce dernier pour le cinquantième anniversaire de l'AOC Ventoux mettant en lumière son histoire et son avenir prometteur.

Enfin, nous avons également participé au salon Terroirs en fête organisé par le département, avec un stand collectif aux côtés de l'AOC Luberon et des deux Parcs Naturels Régionaux. L'objectif était de présenter la destination « Autour du Ventoux » labellisée Vignobles & Découvertes. Sur les cinq prochaines années, nous avons à cœur de consolider et de pérenniser les liens noués avec nos partenaires en poursuivant notre collaboration autour de diverses actions.



© Tristan Pilat



L'AOC Ventoux est un acteur clé dans le soutien et l'organisation de nombreux événements importants pour notre territoire. Sa participation active et son engagement témoignent de l'importance de notre collaboration durable. L'AOC Ventoux incarne ainsi non seulement la richesse de notre patrimoine viticole, mais aussi l'esprit de partenariat et de solidarité qui unit nos acteurs locaux. »

Cathy Fermanian, Directrice générale de Vaucluse Provence Attractivité



L'AOC Ventoux

Au sud de la Vallée du Rhône et au cœur de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'AOC Ventoux s'étend sur un vignoble de 5 700 ha et sur deux Parcs Naturels Régionaux. Le Syndicat vigneron créé en 1949 devient l'AOC Ventoux en 1973. Il compte aujourd'hui 150 caves : 14 caves coopératives et 136 caves particulières. L'AOC Ventoux réunit une communauté de vignerons passionnés et dynamiques qui élaborent vins rouges, blancs et rosés reconnus pour leur fraîcheur et leur diversité aromatique. Grâce à l'influence de la montagne, qui culmine à 1909 m, l'AOC bénéficie de l'un des climats les plus frais du sud de la Vallée du Rhône. Dans ce cadre naturel exceptionnellement préservé, deux fois réserves de biosphères classées par l'UNESCO, les vignerons du Ventoux veillent sur l'environnement et les terres qui font sa richesse, et s'attachent à préserver une biodiversité animale et végétale hors du commun. Maillon essentiel de l'attractivité de la région, alliée de tous les acteurs locaux, l'AOC Ventoux valorise un terroir unique et s'engage avec tous les acteurs du territoire pour protéger le Vivant, dynamiser la culture locale et élaborer des vins de qualité.

www.aoc-ventoux.com



ventoux
AOC



ODG de l'AOC Ventoux

388, Avenue Jean Jaurès CS 20 216
84206 CARPENTRAS Cedex

Tél. 04 90 63 36 50
info@aoc-ventoux.com